



## Communiqué de presse

# Réforme de l'Aide Médicale d'État : une menace pour la santé des plus vulnérables mais aussi pour la santé publique

Paris | le 12 février 2026

L'Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France (ANEPF) exprime son **inquiétude face aux récentes mesures gouvernementales** modifiant les modalités d'accès à l'Aide Médicale de l'État (AME), alors même que l'accès aux soins constitue un droit fondamental devant être garanti à chaque individu.

Si ces décisions ne vont pas jusqu'à la suppression formelle de l'AME, elles introduisent un **durcissement des conditions administratives et un renforcement des contrôles**, susceptibles de restreindre l'accès effectif aux soins pour les personnes étrangères en situation irrégulière. L'ANEPF rappelle que toute barrière supplémentaire à l'accès aux soins compromet l'**égalité de prise en charge** et constitue un facteur majeur de renoncement, en particulier pour les publics les plus précaires.

L'AME est avant tout un dispositif favorisant l'accès aux soins qu'ils soient curatifs ou préventifs, incarnant ainsi un **outil essentiel de santé publique**: consultations de médecine générale, dépistage, suivi des maladies chroniques, vaccinations et éducation à la santé. Ces dispositifs s'inscrivent pleinement dans les objectifs de la Stratégie Nationale de Santé 2023–2033, qui appelle à une transformation du système de santé français vers un **modèle centré sur la prévention** plutôt que sur la prise en charge tardive de situations complexes.

En complexifiant l'accès à l'AME, ces nouvelles mesures risquent de retarder l'entrée dans le soin, d'aggraver des pathologies évitables et de porter atteinte à la continuité des parcours de soins individuels, générant, à terme, des prises en charge plus lourdes pour le système de santé. **Les enjeux épidémiques et de santé publique ne dépendent ni du statut administratif ni de la situation sociale des personnes concernées.**

Par ailleurs, les pharmaciens jouent aujourd'hui un rôle central et croissant dans la prévention, le dépistage, la vaccination et l'accompagnement des patients, en garantissant un accès de proximité aux soins pour tous. Toute réforme qui fragilise l'accès aux soins préventifs compromet également l'**efficacité de l'action pharmaceutique de terrain**.

L'ANEPF appelle les pouvoirs publics à garantir un accès **effectif, continu et équitable à l'AME**, en cohérence avec la Stratégie Nationale de Santé 2023–2033, et réaffirme son opposition à toute mesure qui restreindrait, directement ou indirectement, l'accès universel à la prévention et aux soins. **Elle reste mobilisée pour défendre une politique de santé publique inclusive, fondée sur la prévention et l'égalité d'accès aux soins.**

## Contact

AYED Syrine

Porte Parole

presse@anepf.org | 06 58 01 35 51

